

<https://enseignants.se-unsa.org/Entrer-dans-une-demarche-QVCT-sante-au-travail>



enseignants de l'Unsa



Entrer dans une démarche QVCT : santé au travail

- Qualité de vie au travail -

Date de mise en ligne : mercredi 18 juin 2025

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



« Je me baisse pour ramasser mon sac... Et crac ! Mon dos, encore une fois...

M'arrêter ? Pas possible ! Les élèves ont besoin de moi et je ne peux pas me permettre de perdre encore un jour de carence.

Tant pis, je vais faire avec. Je n'ai pas le choix. »

J'agis avec le SE-Unsa : dans une démarche QVCT, on trouve toujours des solutions

Entrer dans une démarche QVCT (qualité de vie et conditions de travail), c'est pouvoir connaître les diverses solutions qui s'offrent à moi pour prendre en compte ma santé dans le cadre professionnel. Par exemple, sur demande de son médecin traitant, le temps partiel thérapeutique peut permettre de réduire son activité et de se soigner, sans s'arrêter ni perdre son salaire.

La santé au travail ne doit pas se limiter à la gestion de la maladie et des arrêts de travail. Dans une véritable démarche QVCT, la santé des agents doit être une priorité pour l'employeur, notamment dans les métiers exposés aux risques psychosociaux. Mettre en place des dispositifs d'autorégulation au sein des collectifs de travail est une approche préventive essentielle pour préserver leur bien-être mental.

Faire de la santé au travail une priorité, pas une option

Mais lorsque la maladie survient - qu'elle soit physique ou mentale - l'arrêt de travail ne doit pas être la seule réponse. L'adaptation du poste de travail, par des aides humaines ou des équipements ergonomiques, doit être une solution privilégiée pour permettre aux personnels de poursuivre leur activité sans mettre en danger leur santé.

Et qu'en est-il du retour après une longue absence pour raison médicale ? Il doit être anticipé et accompagné, afin de prévenir les rechutes et garantir une reprise en toute sécurité. Cette responsabilité incombe à l'employeur, qui doit également garantir un accès effectif à la médecine de prévention, élément incontournable d'une démarche QVCT digne de ce nom.

Au SE-Unsa, nous nous mobilisons pour que la santé des agents soit pleinement intégrée dans les politiques de travail.

Une vraie QVCT, ce n'est pas un slogan, ce sont des actes concrets pour améliorer les conditions de travail et garantir un environnement professionnel respectueux de chacun.

Ne restons pas seuls face à ces défis : ensemble, exigeons un travail qui respecte la santé de tous !